



EXISTE AUSSI À LYON - 6 au 8 Octobre 2021  
 EXISTE AUSSI À PARIS - 3 au 5 Novembre 2021

# PERSONNE COMPÉTENTE EN SÉCURITÉ LASER

## (RESPONSABLE SÉCURITÉ LASER - NIV 3)



IREPA LASER est membre de la Commission Nationale de Sécurité Optique qui garantit la compétence des formateurs, le contenu des formations et le respect d'une charte de qualité. D'autre part des frais sont perçus par la CNSO au titre de l'inscription des participants dans le fichier national des Personnes Exposées aux Risques Laser. (Pour plus d'information, nous contacter).

Ce module de formation répond aux exigences du décret 2010-750 et de la charte fixée par la CNSO. Il est destiné aux responsables sécurité laser, aux responsables d'installations laser, ou aux agents HSE ayant pour mission l'analyse des risques dans tous les domaines des applications du laser.

### PROGRAMME



#### LES LASERS INDUSTRIELS

Propriétés du faisceau laser  
 Applications industrielles / Radiométrie

#### RECENSEMENT DES RISQUES LASERS

Les risques annexes au faisceau laser  
 Les effets physiologiques

#### LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION

Les principes généraux de protection  
 Les dispositions particulières applicables  
 Les protecteurs individuels et collectifs  
 La maintenance : facteur aggravant  
 L'implantation sur un site et la signalétique  
 Analyse de risques

#### LA RÉGLEMENTATION ET LA NORMALISATION

Conformité des systèmes  
 La classification des lasers (+ TD)  
 Les valeurs limites d'exposition (+TD)

#### ÉTUDE DE CAS SUR MACHINE LASER

Effets biologiques  
 Mesure d'exposition

#### PRÉSENTATION DES OUTILS D'ANIMATION

#### CONTRÔLE DES ACQUIS ET VALIDATION DU NIVEAU 3

### RÉFÉRENCES

Directive Européenne 2006/25/CE du 5 avril 2006  
 Décret 2010-750 du 2 juillet 2010  
 Art R.4452-1 à 4452-31 du Code du Travail  
 Normes NF EN 60825-1

# SE.3

### DATE

02 au 05 Mars 2021  
 18 au 21 Mai 2021  
 6 au 8 Octobre 2021 (Lyon)  
 3 au 5 Novembre 2021 (Paris)  
 14 au 17 Décembre 2021

### DURÉE

3 jours / 21 h

### PRIX / PERSONNE

1540,00 € HT  
 dont frais CNSO : 50,00 € HT

### STAGE

Inter (Intra nous consulter)



### PUBLIC CONCERNÉ

- **Personne référente en matière de sécurité laser** et ayant également accès à des niveaux d'exposition supérieures aux valeurs limites d'exposition.
- **Classes autorisées :** Toutes les classes.
- **Responsables sécurité, animateurs sécurité, agents HSE, ingénieurs maintenance, chefs d'atelier, membres CHSCT, médecins, ...**



### PRÉREQUIS

- **Maîtrise des calculs mathématiques** basiques.



### OBJECTIFS

- Identifier les risques laser généraux inhérents à l'utilisation des lasers.
- Identifier les risques spécifiques propres à chacune des applications.
- Évaluer les risques d'une installation.
- Se mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation du travail.
- Utiliser les moyens de prévention et de protection adaptés.
- Animer une séance de formation sécurité.



### OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Théorie des normes et de la réglementation. Travaux dirigés.
- Visualisation des effets des interactions laser / corps humain.
- Option : Animateur sécurité (Voir fiche KS.1)



### VALIDATION

Attestation de formation de Personne compétente en Sécurité Laser (Homologué par la CNSO).  
 Le titulaire sera référencé dans le fichier national des PCSL.